Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_229v.jpg

1608. exercice de la Religion Catholique-Romaine en Bearn, tout ainsi que les Religieux des autres ordres, en obseruant & se soubs-mettant aux formes & reglements prescrits par les Ordonnances, & à la discipline Ecclesiastique que tous les autres Religieux & seculiers sont tenus d'obseruer & garder audit pays.

Mort de Monsieur de Montpensier.

La France perdit Monsieur de Montpensier sur la fin du mois de Feurier: Ce Prince fut generalement regretté de tous les François, aussi estoit-ce vn grand & vertueux Prince, plein d'vne bonté (marque naturelle en ceux de la maison de Bourbon) en laquelle il sembloit exceller sur tous les Princes de sa maison. Le Roy le pleura: & voulut que les esbatements & resiouyssances que l'on auoit accoustumé de faire en ces iours-là, fussent pour ce coup delaissees. Il mourut d'vne maladie lente, laquelle le trauailla tellement l'espace de deux ans, que sur la fin de ses iours n'ayant que la peau & les os, il ne viuoit que du laict d'vne nourrisse. Il a laissé vne fille de Madame Henriette de Loyeuse sa femme: peu auparauant son decez elle fut fiancee à Monsieur le Duc d'Orleans second fils du Roy. Apres sa mort on le veit quelques iours en son lict d'honneur vestu & seruy comme l'on faict d'ordinaire les Princes de sa maison apres leur decez. Les ceremonies funebres furent faictes dans la grande Eglise de Paris, où assisterent tous les Cheualiers de l'Ordre du S. Esprit, auec leur grand Ordre au col: le deuil fut mené par Messieurs les Prince de Condé & Comte de Soissons ses cousins: auſquelles cere-

Mademoiselle de Montpensier fiancee à Mõsieur d'Orleans.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_298v.jpg

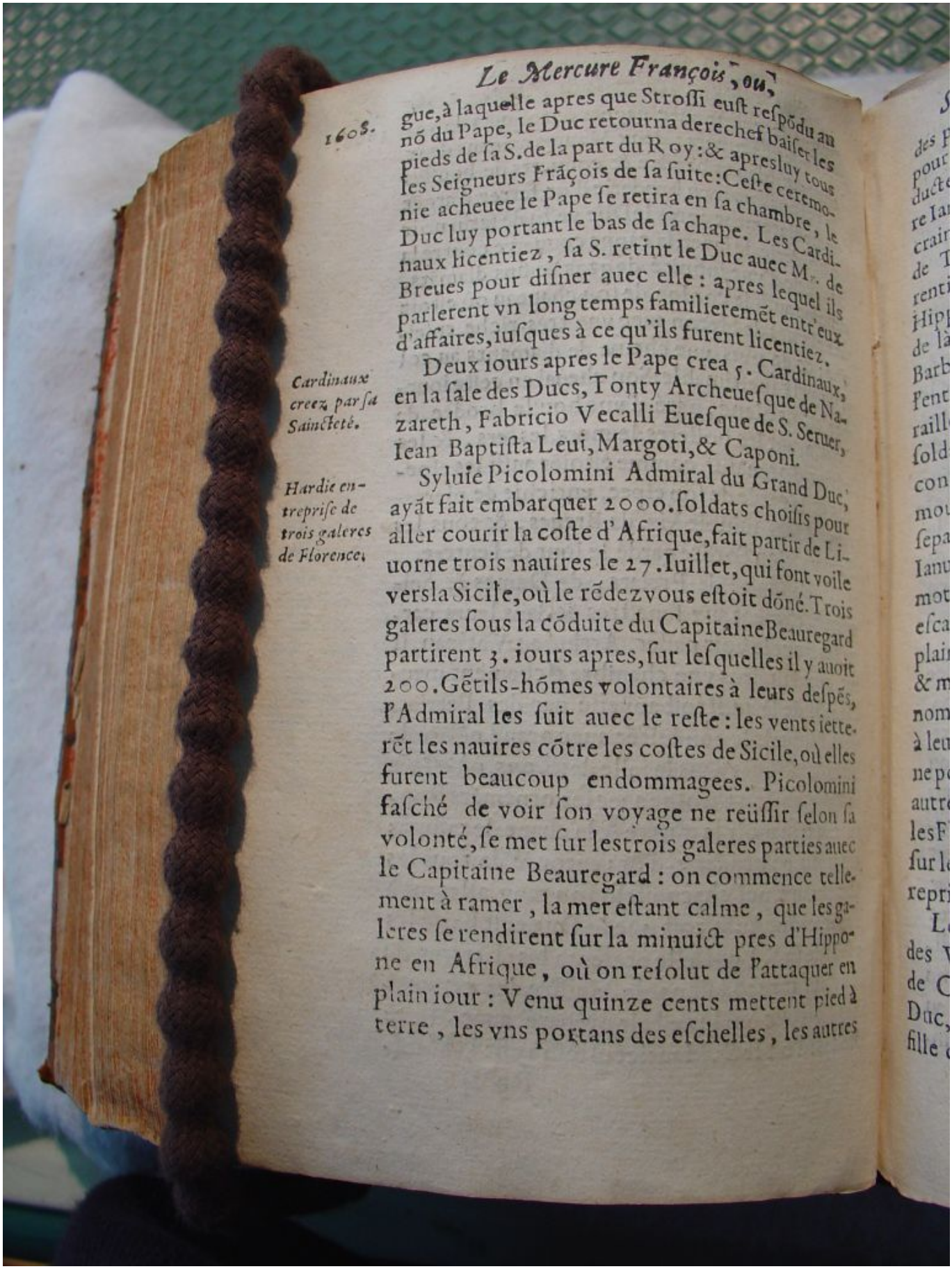

1608.

gue, à laquelle apres que Strossi eust respõdu au nõ du Pape, le Duc retourna derechef baiser les pieds de sa S. de la part du Roy: & apresluy tous les Seigneurs Frãçois de sa suite: Ceste ceremonie acheuee le Pape se retira en sa chambre, le Duc luy portant le bas de sa chape. Les Cardinaux licentiez, sa S. retint le Duc auec M^r. de Breues pour disner auec elle: apres lequel ils parlerent vn long temps familieremẽt entr'eux d'affaires, iusques à ce qu'ils furent licentiez.

Cardinaux creez par sa Saincteté.

Deux iours apres le Pape crea 5. Cardinaux, en la sale des Ducs, Tonty Archeuesque de Nazareth, Fabricio Vecalli Eueſque de S. Seruer, Iean Baptista Leui, Margoti, & Caponi.

Hardie entrepriſe de trois galeres de Florence.

Sylue Picolomini Admiral du Grand Duc, ayãt fait embarquer 2000. soldats choisis pour aller courir la coste d'Afrique, fait partir de Liuorne trois nauires le 27. Iuillet, qui font voile vers la Sicile, où le rẽdez vous estoit dõné. Trois galeres sous la cõduite du Capitaine Beauregard partirent 3. iours apres, sur lesquelles il y auoit 200. Gẽtils-hõmes volontaires à leurs despẽs, l'Admiral les suit auec le reste: les vents ietterẽt les nauires cõtre les costes de Sicile, où elles furent beaucoup endommagees. Picolomini faſché de voir son voyage ne reüssir selon sa volonté, se met sur les trois galeres parties auec le Capitaine Beauregard: on commence tellement à ramer, la mer estant calme, que les galeres se rendirent sur la minuict pres d'Hippone en Afrique, où on resolut de l'attaquer en plain iour: Venu quinze cents mettent pied à terre, les vns portans des eschelles, les autres

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_299r.jpg

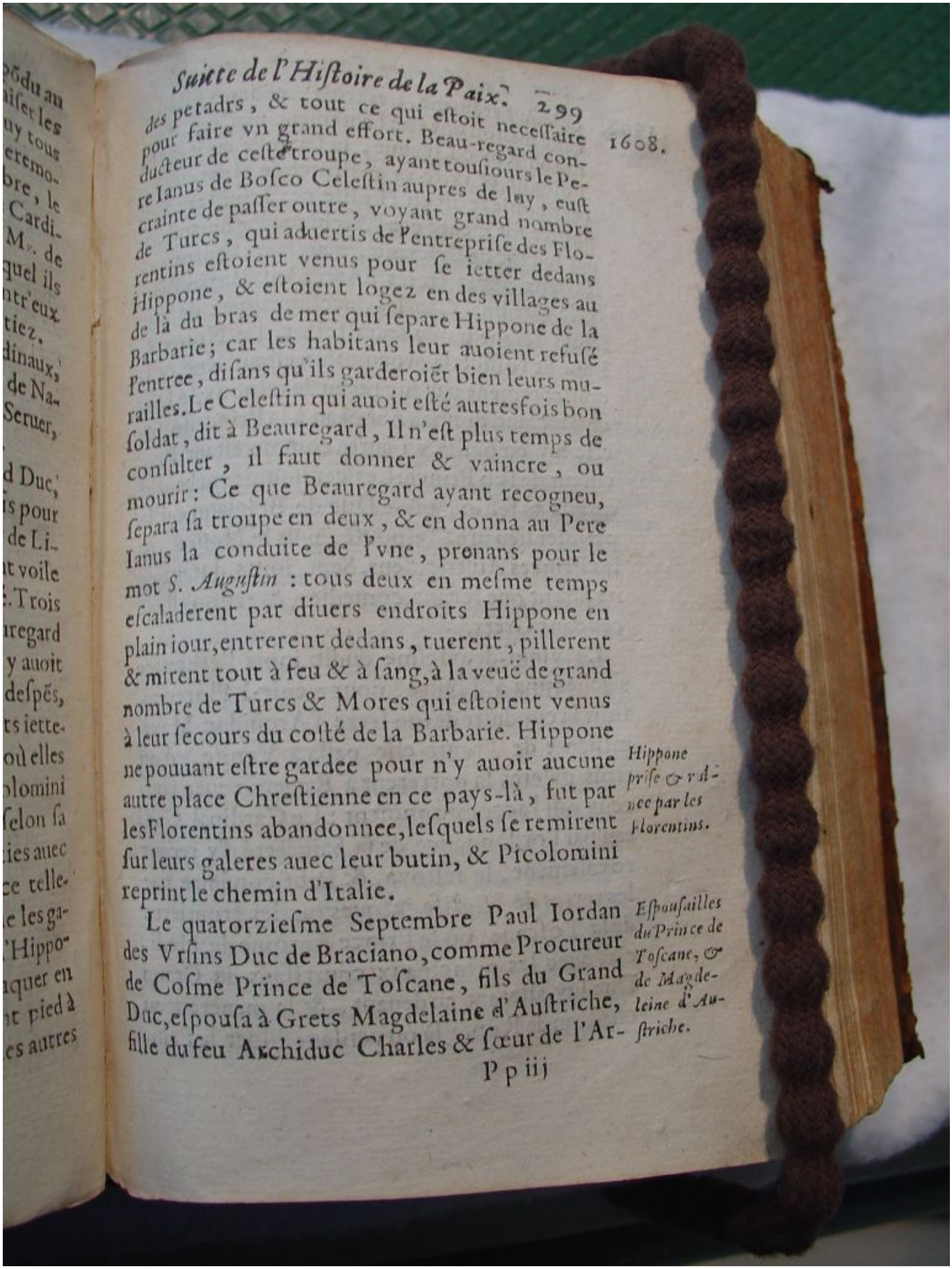

des petards, & tout ce qui eſtoit neceſſaire pour faire vn grand effort. Beau-regard conducteur de ceſte troupe, ayant touſiours le Pere Ianus de Boſco Celeſtin aupres de luy, euſt crainte de paſſer outre, voyant grand nombre de Turcs, qui aduertis de l'entrepriſe des Florentins eſtoient venus pour ſe ietter dedans Hippone, & eſtoient logez en des villages au de là du bras de mer qui ſepare Hippone de la Barbarie; car les habitans leur auoient refuſé l'entree, diſans qu'ils garderoiẽt bien leurs murailles. Le Celeſtin qui auoit eſté autresfois bon ſoldat, dit à Beauregard, Il n'eſt plus temps de conſulter, il faut donner & vaincre, ou mourir: Ce que Beauregard ayant recogneu, ſepara ſa troupe en deux, & en donna au Pere Ianus la conduite de l'vne, prenans pour le mot *S. Auguſtin*: tous deux en meſme temps eſcaladerent par diuers endroits Hippone en plain iour, entrerent dedans, tuerent, pillerent & mirent tout à feu & à ſang, à la veuë de grand nombre de Turcs & Mores qui eſtoient venus à leur ſecours du coſté de la Barbarie. Hippone ne pouuant eſtre gardee pour n'y auoir aucune autre place Chreſtienne en ce pays-là, fut par les Florentins abandonnee, leſquels ſe remirent ſur leurs galeres auec leur butin, & Picolomini reprint le chemin d'Italie. 1608.

Hippone priſe & rabandonnee par les Florentins.

Le quatorzieſme Septembre Paul Iordan des Vrſins Duc de Braciano, comme Procureur de Coſme Prince de Toſcane, fils du Grand Duc, eſpouſa à Grets Magdelaine d'Auſtriche, fille du feu Archiduc Charles & ſœur de l'Ar-

Eſpouſailles du Prince de Toſcane, & de Magdeleine d'Auſtriche.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_299v.jpg

1608. chiduc Ferdinand. Les trois premieres filles de ceſte maiſon ont eſté hautement mariees, l'aiſnee au Roy d'Eſpagne, la ſeconde au Roy de Pologne, & ceſte-cy au Prince de Mantouë. La ceremonie ſe fit en l'Egliſe des Ieſuiſtes; l'eſpouſee fut menee par l'Archiduc Ferdinand, & par le Duc de Braciano, marchans deuant eux ſes deux autres freres l'Archiduc Maximilian, & le Cardinal Charles, accompagnez de pluſieurs Seigneurs de leurs Eſtats. Le Nonce du Pape fit l'office: la procuration eſtant leuë, & le conſentement par luy reçeu des eſpoux, le Duc de Braciano donna vn anneau à la Princeſſe, & elle luy en bailla vn autre comme eſtant Procureur de ſon Prince: Les ceremonies acheuees on alla au feſtin, où le Duc de Braciano eut le premier lieu prez l'eſpouſe, puis le Nonce, & les Princes Auſtrichiens. Sept iours durant ce ne furent que feſtins, comedies, & reſiouyſſances dans Grets.

Le vingt-deuxieſme dudit mois l'eſpouſee s'achemina à Trente, pour venir à Florence, ſous la conduite de ſon frere l'Archiduc Maximilian: de Trente elle paſſa à Veniſe, d'où trois galeres la porterent à Rauenne auec tous ceux qui l'accompagnoient: Le Cardinal Caëtan par l'ordonnance de ſa Saincteté l'y reçeut royalement, la feſtoya, & la fit conduire par les terres de l'Egliſe iuſques ſur les frontieres de la Toſcane; où le Prince Antoine de Medicis, auec les principaux courtiſans du Grand Duc luy allerent au deuant, & la menerent au chaſteau de Ronta; là où penſant diſner, le Prin-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_230r.jpg

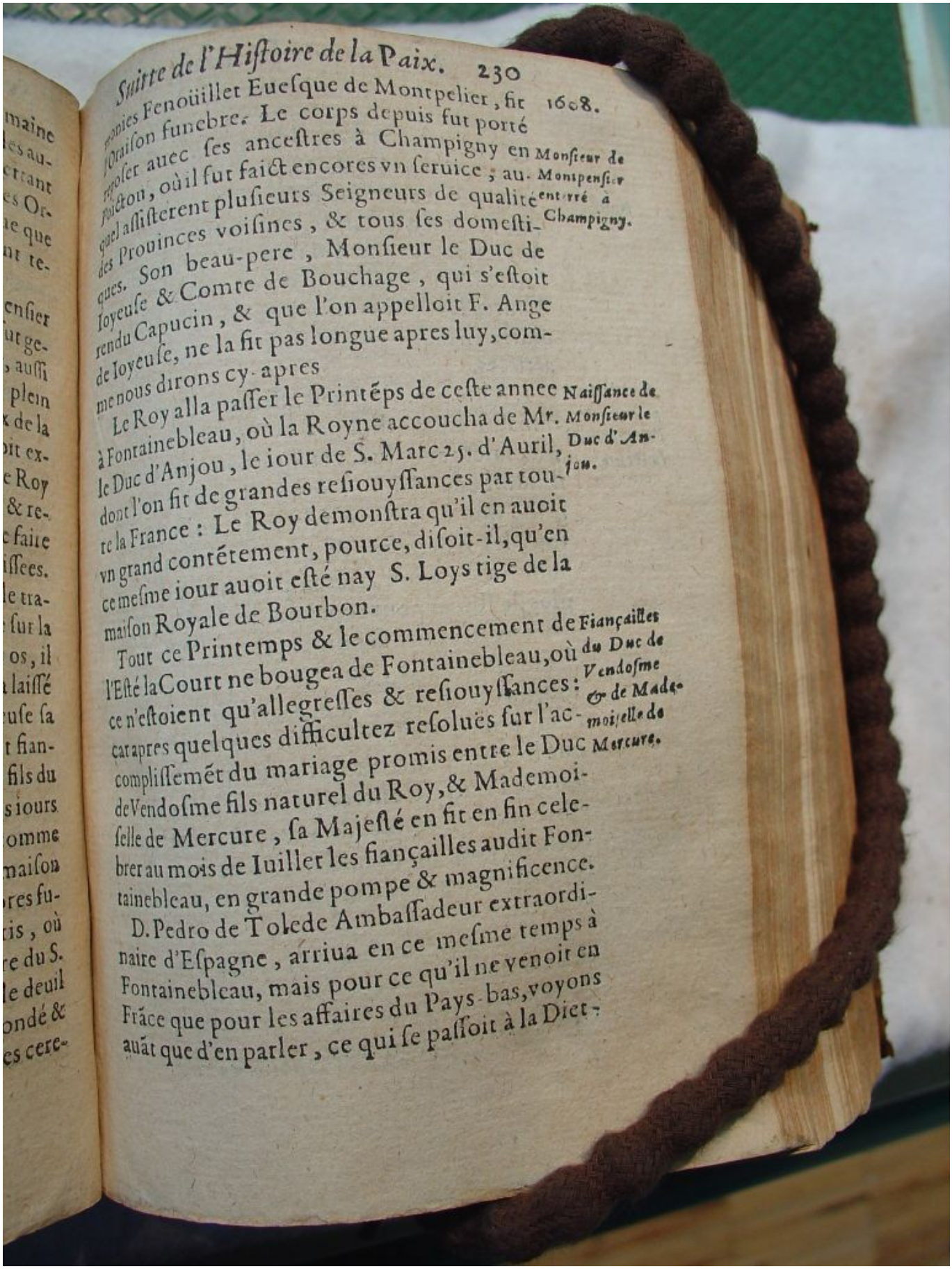

nonies Fenoüillet Eueſque de Montpelier, fit 1608.
l'Oraiſon funebre. Le corps depuis fut porté
repoſer auec ſes anceſtres à Champigny en Monſieur de
Poictou, où il fut faict encores vn ſeruice ; au- Montpenſier
quel aſſiſterent pluſieurs Seigneurs de qualité enterré à
des Prouinces voiſines, & tous ſes domeſti- Champigny.
ques. Son beau-pere, Monſieur le Duc de
Ioyeuſe & Comte de Bouchage, qui s'eſtoit
rendu Capucin, & que l'on appelloit F. Ange
de Ioyeuſe, ne la fit pas longue apres luy, com-
me nous dirons cy-apres

Le Roy alla paſſer le Printẽps de ceſte annee Naiſſance de
à Fontainebleau, où la Royne accoucha de Mr. Monſieur le
le Duc d'Anjou, le iour de S. Marc 25. d'Auril, Duc d'An-
dont l'on fit de grandes reſiouyſſances par tou- jou.
te la France : Le Roy demonſtra qu'il en auoit
vn grand contẽtement, pource, diſoit-il, qu'en
ce meſme iour auoit eſté nay S. Loys tige de la
maiſon Royale de Bourbon.

Tout ce Printemps & le commencement de Fiançailles
l'Eſté la Court ne bougea de Fontainebleau, où du Duc de
ce n'eſtoient qu'allegreſſes & reſiouyſſances : Vendoſme
cat apres quelques difficultez reſoluës ſur l'ac- & de Made-
compliſſemẽt du mariage promis entre le Duc moiſelle de
de Vendoſme fils naturel du Roy, & Mademoi- Mercure.
ſelle de Mercure, ſa Majeſté en fit en fin cele-
brer au mois de Iuillet les fiançailles audit Fon-
tainebleau, en grande pompe & magnificence.

D. Pedro de Tolede Ambaſſadeur extraordi-
naire d'Eſpagne, arriua en ce meſme temps à
Fontainebleau, mais pour ce qu'il ne venoit en
Frãce que pour les affaires du Pays-bas, voyons
auãt que d'en parler, ce qui ſe paſſoit à la Diet-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_230v.jpg

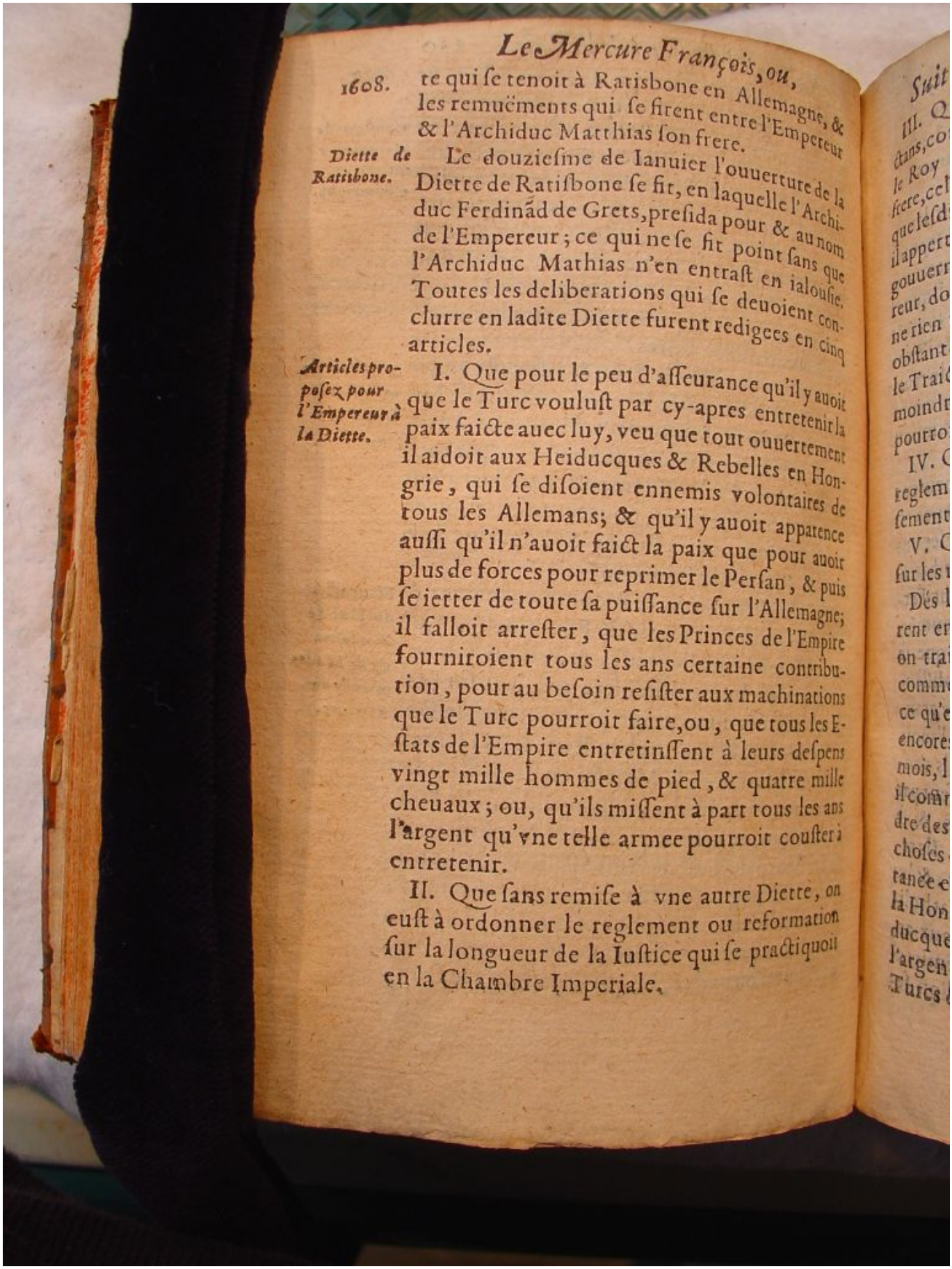

1608. te qui ſe tenoit à Ratisbone en Allemagne, & les remuëments qui ſe firent entre l'Empereur & l'Archiduc Matthias ſon frere.

Diette de Ratisbone. Le douzieſme de Ianuier l'ouuerture de la Diette de Ratiſbone ſe fit, en laquelle l'Archiduc Ferdinãd de Grets, preſida pour & au nom de l'Empereur; ce qui ne ſe fit point ſans que l'Archiduc Mathias n'en entraſt en ialouſie. Toutes les deliberations qui ſe deuoient conclurre en ladite Diette furent redigees en cinq articles.

Articles propoſez pour l'Empereur à la Diette. I. Que pour le peu d'aſſeurance qu'il y auoit que le Turc vouluſt par cy-apres entretenir la paix faicte auec luy, veu que tout ouuertement il aidoit aux Heiducques & Rebelles en Hongrie, qui ſe diſoient ennemis volontaires de tous les Allemans; & qu'il y auoit apparence auſſi qu'il n'auoit faict la paix que pour auoir plus de forces pour reprimer le Perſan, & puis ſe ietter de toute ſa puiſſance ſur l'Allemagne; il falloit arreſter, que les Princes de l'Empire fourniroient tous les ans certaine contribution, pour au beſoin reſiſter aux machinations que le Turc pourroit faire, ou, que tous les Eſtats de l'Empire entretinſſent à leurs deſpens vingt mille hommes de pied, & quatre mille cheuaux; ou, qu'ils miſſent à part tous les ans l'argent qu'vne telle armee pourroit couſter à entretenir.

II. Que ſans remiſe à vne autre Diette, on euſt à ordonner le reglement ou reformation ſur la longueur de la Iuſtice qui ſe practiquoit en la Chambre Imperiale.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_231r.jpg

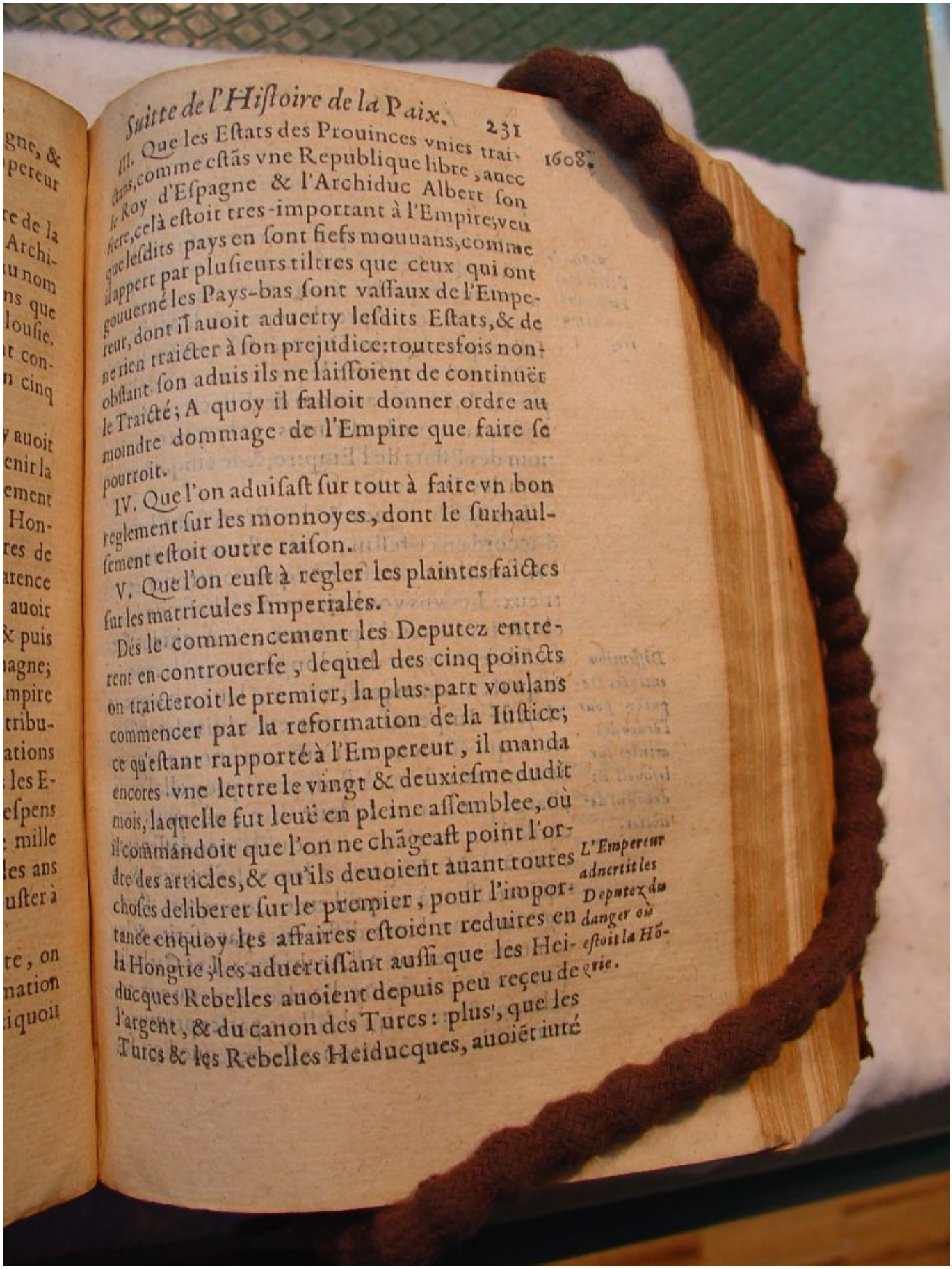

III. Que les Eſtats des Prouinces vnies traitans, comme eſtãs vne Republique libre, auec le Roy d'Eſpagne & l'Archiduc Albert ſon frere, cela eſtoit tres-important à l'Empire; veu que leſdits pays en ſont fiefs mouuans, comme il appert par pluſieurs tiltres que ceux qui ont gouuerné les Pays-bas ſont vaſſaux de l'Empereur, dont il auoit aduerty leſdits Eſtats, & de ne rien traicter à ſon prejudice: toutesfois nonobſtant ſon aduis ils ne laiſſoient de continuër le Traicté; A quoy il falloit donner ordre au moindre dommage de l'Empire que faire ſe pourroit. 1608.

IV. Que l'on aduiſaſt ſur tout à faire vn bon reglement ſur les monnoyes, dont le ſurhaulſement eſtoit outre raiſon.

V. Que l'on euſt à regler les plaintes faictes ſur les matricules Imperiales.

Dés le commencement les Deputez entrerent en controuerſe, lequel des cinq poincts on traicteroit le premier, la plus-part voulans commencer par la reformation de la Iuſtice; ce qu'eſtant rapporté à l'Empereur, il manda encores vne lettre le vingt & deuxieſme dudit mois, laquelle fut leuë en pleine aſſemblee, où il commandoit que l'on ne chãgeaſt point l'ordre des articles, & qu'ils deuoient auant toutes choſes deliberer ſur le premier, pour l'importance duquel les affaires eſtoient reduites en la Hongrie, les aduertiſſant auſſi que les Heiducques Rebelles auoient depuis peu reçeu de l'argent, & du canon des Turcs: plus, que les Turcs & les Rebelles Heiducques, auoiẽt iuré

L'Empereur aduertit les Deputez du danger où eſtoit la Hõgrie.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_231v.jpg

1608. (par ſerment tenant le verre au poing) vne haine irreconciliable contre les Allemãs: C'eſt pourquoy il leur demandoit ſecours contre ſes ennemis, & les leur.

Feſtin de l'Archiduc Ferdinand aux Deputez.

Le meſme iour que ces lettres furent leuës, l'Archiduc Ferdinand inuita tous les Deputez au feſtin, auquel ſe trouuerent cinquante-quatre perſonnes. Apres le repas, & la Muſique, il fallut que chaſque Deputé fiſt comme luy, & qu'il beuſt cinq fois; le premier au nõ de l'Empereur, le ſecond au nom des Electeurs, le troiſieſme au nom des Princes, & le quatrieſme au nom des Eſtats de l'Empire, & le cinquieſme au nom des Deputez.

Diſſention entre les Deputez pour l'ordre des articles ſur leſquels ils deuoient deliberer.

Les Catholiques & les Proteſtans beurent d'accord en ce feſtin, mais eſtans retournez en l'Aſſemblee ce ne furent que controuerſes entr'eux. Les vns voulans traicter du ſecond article, & les autres du premier: L'Archiduc Ferdinãd s'ennuyant de la longueur qu'ils tenoiẽt, & qu'ils n'aduançoient rien, leur dit, que ſa Majeſté Imperiale ayant eu aduis des diſſentions qui eſtoient entr'eux, en auoit eſté grandement attriſtee, c'eſtoit pourquoy elle l'auoit chargé par lettres de leur dire, où qu'ils s'accordaſſent entr'eux, ou, qu'ils mandaſſent par eſcrit à ſa M. Imperiale leurs differents, & ſe rapportaſſent à ce qu'il en ordonneroit. Ils redigerent tous leurs differents par eſcrit, & les communiquerent à l'Archiduc. Les Catholiques vouloient ſuiure l'ordre contenu aux articles, ſouſtenans, qu'il falloit parler premierement de la contribution aſſeuree que l'on ſe-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_232r.jpg

pour eſtre employee contre les Turcs: Et les Proteſtans diſoiét, que l'on deuoit premierement reformer la Iuſtice, pacifier le trouble que l'on voyoit s'eſleuer pour la Religion, & puis on parleroit de la contribution pour faire la guerre aux Turcs: & qu'il falloit pluſtoſt chaſſer les maux internes que les externes: Auſſi que leurs pouuoirs ne portoient point qu'ils peuſſent accorder aucune contribution: Et qu'il falloit auparauant que de rien reſoudre ſur ceſt article qu'ils aduertiſſent ceux qui les auoient Deputez: tellement qu'il valloit bien mieux commencer par la reformation de la Iuſtice. 1608.

L'Archiduc leur fit reſponſe par eſcrit, que l'inſtruction que l'Empereur luy auoit baillee, portoit, de faire deliberer ſur chacune article, ſelon qu'il les auoit propoſez: Et que l'on n'euſt point à traicter du ſecond que le premier ne fuſt deliberé, & ainſi des autres: l'intention de ſa Majeſté Imperiale eſtant de ne differer & diſcontinuër la Diette iuſqu'à ce que leſdits articles fuſſent du tout reſolus.

Ceſte diſpute dura quatre mois, ſans qu'ils aduançaſſent aucune choſe, tellement que le trouble d'entre l'Empereur & l'Archiduc Matthias, eſtant ſuruenu, la Diette fut rompuë ſans y auoir eſté pris aucune reſolution, & les Deputez s'en retournerent chacun chez ſoy. L'Archiduc Ferdinand partit de Ratisbone le cinquieſme May, & s'en alla à Paſſav, pour en paſſant viſiter ſon frere Leopolde qui en eſtoit Eueſque, là où ils reçeurent les nouuelles de la

La Diette de Ratisbone rompuë ſans y auoir eſté pris aucune reſolution.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1608_232v.jpg

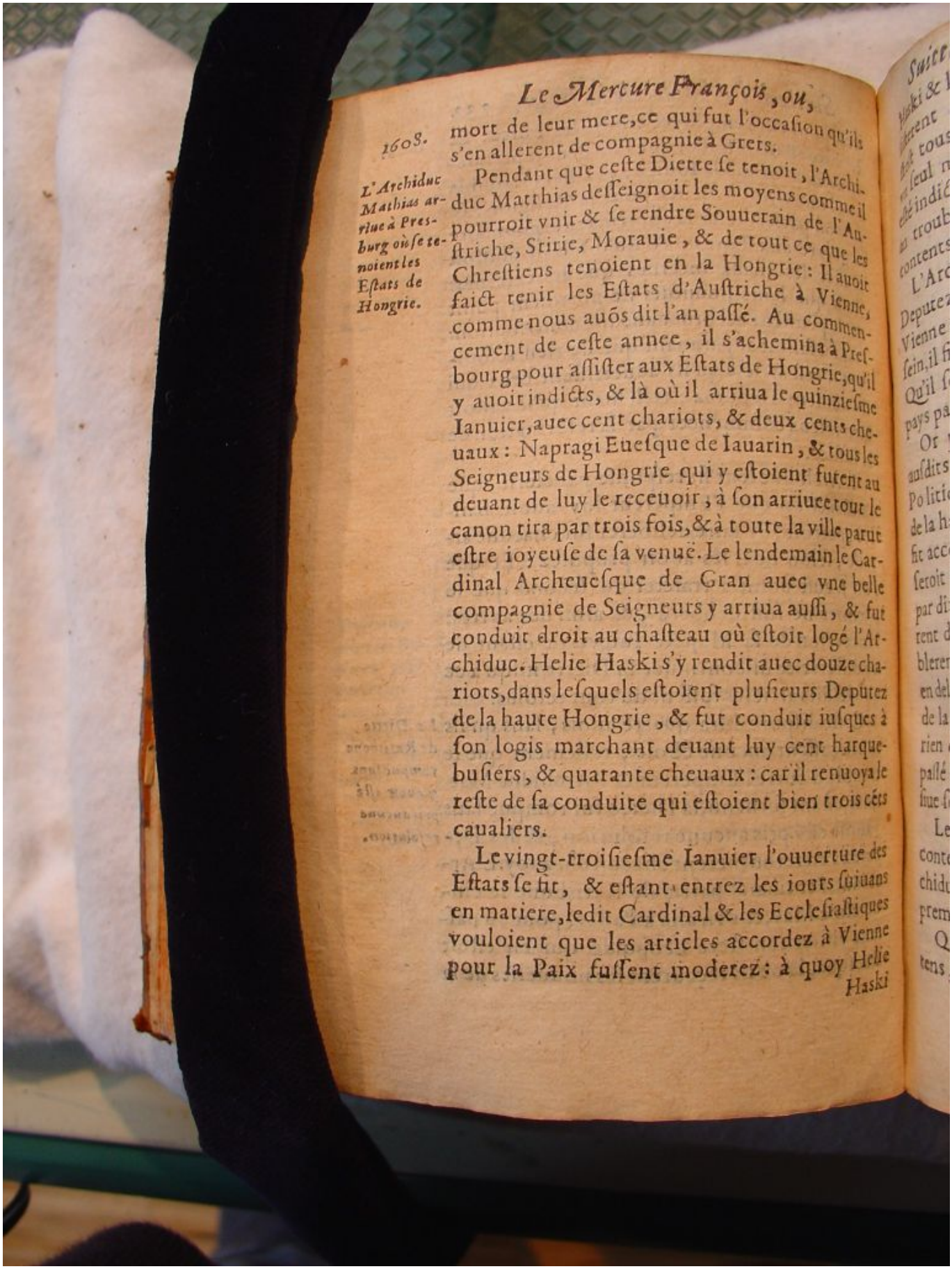

1608. mort de leur mere, ce qui fut l'occasion qu'ils s'en allerent de compagnie à Grets.

L'Archiduc Mathias arriue à Presburg où se tenoient les Estats de Hongrie.

Pendant que ceste Diette se tenoit, l'Archiduc Matthias desseignoit les moyens comme il pourroit vnir & se rendre Souuerain de l'Austriche, Stirie, Morauie, & de tout ce que les Chrestiens tenoient en la Hongrie: Il auoit faict tenir les Estats d'Austriche à Vienne, comme nous auõs dit l'an passé. Au commencement de ceste annee, il s'achemina à Presbourg pour assister aux Estats de Hongrie, qu'il y auoit indicts, & là où il arriua le quinziesme Ianuier, auec cent chariots, & deux cents cheuaux: Napragi Eueſque de Iauarin, & tous les Seigneurs de Hongrie qui y estoient furent au deuant de luy le receuoir, à son arriuee tout le canon tira par trois fois, & à toute la ville parut estre ioyeuse de sa venuë. Le lendemain le Cardinal Archeueſque de Gran auec vne belle compagnie de Seigneurs y arriua aussi, & fut conduit droit au chasteau où estoit logé l'Archiduc. Helie Haski s'y rendit auec douze chariots, dans lesquels estoient plusieurs Deputez de la haute Hongrie, & fut conduit iusques à son logis marchant deuant luy cent harquebusiers, & quarante cheuaux: car il renuoya le reste de sa conduite qui estoient bien trois cẽts caualiers.

Le vingt-troisiesme Ianuier l'ouuerture des Estats se fit, & estant entrez les iours suiuans en matiere, ledit Cardinal & les Ecclesiastiques vouloient que les articles accordez à Vienne pour la Paix fussent moderez: à quoy Helie Haski

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan